

# L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent

---

## Déclaration du groupe de l'artisanat

La nécessité d'assainir les finances publiques appelle à s'interroger sur le coût du fonctionnement de nos services publics.

Pour le groupe de l'artisanat, cette question n'est pas taboue mais elle est mal posée ; en effet, la fonction publique doit d'abord être examinée à l'aune des missions dont elle a la charge et des services qu'elle dispense aux citoyens.

C'est avant tout son efficacité qu'il faut rechercher et cela, au regard de son adaptation aux enjeux contemporains auxquels est confrontée notre société : transitions écologique et numérique, fractures socio-économiques comme territoriales, ou encore objectifs de compétitivité et de développement durable.

Répondre à ces enjeux implique tout d'abord de questionner la capacité de la fonction publique à continuer d'être facteur de cohésion sociale et garante de la présence de l'État sans laisser de côté aucun territoire.

Il s'agit à la fois d'assurer l'égalité d'accès de tous les citoyens aux services publics (éducation, santé, sécurité notamment) mais aussi de garantir, sur l'ensemble du territoire, le respect des valeurs républicaines et du travail des agents qui incarnent l'action de l'État.

Les enjeux contemporains questionnent également la capacité de la fonction publique à prendre toute la mesure des mutations numériques et écologiques, en adaptant ses activités et ses services aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il s'agit par exemple d'accélérer les démarches de dématérialisation des procédures, sans omettre toutefois d'accompagner les personnes n'ayant pas accès à ces évolutions.

Enfin, la recherche de qualité et d'efficacité, voire de performance, des services publics nous semble un objectif primordial.

Cela exige d'une part, de porter une attention accrue aux attentes des usagers, que ceux-ci soient des particuliers ou des entreprises, en amplifiant par exemple les efforts de simplification administrative.

Cela implique d'autre part, de renforcer la prise en compte des impacts des procédures et des normes.

Mais ceci renvoie également à la définition des politiques publiques mises en œuvre par l'Administration, et donc aux évaluations dont ces politiques devraient systématiquement faire l'objet – tant au niveau de leur élaboration que de leur suivi – afin d'en mesurer tous les effets économiques et sociaux.

Pour le groupe de l'artisanat, l'enjeu d'efficacité doit en outre conduire à examiner le fonctionnement et l'organisation des services publics mais aussi les conditions d'emploi de leurs personnels, avec le souci d'articuler gestion plus économe de l'argent public et qualité de service.

Au final, il nous semble essentiel que la fonction publique - par-delà la diversité de ses activités - puisse s'inscrire pleinement dans les évolutions qui traversent notre société, en cohérence avec l'un de ses principes fondateurs tenant à l'adaptabilité des services publics aux besoins des citoyens.

Pour y répondre, l'avis propose de mener un exercice prospectif autant sur les politiques publiques à conduire que sur les missions à assigner à chaque versant de la fonction publique, en y associant l'ensemble des parties prenantes dont les usagers.

Pour le groupe de l'artisanat, l'avis a permis globalement d'identifier les grands axes autour desquels il convenait d'engager la réflexion sur l'avenir de la fonction publique et donc de nos services publics. Il a voté l'avis.